

**FR**

**ANNEXE**

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

SPOR-KLENZ READY-TO-USE SPORICIDE WIPES

**Type(s) de produit**

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à  
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro d'autorisation:** FR-2024-0035 1-2

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** FR-0032416-0002

---

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Nom commercial/noms commerciaux | SPOR-KLENZ READY-TO-USE SPORICIDE WIPE S |
|---------------------------------|--|

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|   |                  |  |
|---|------------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation                     | Nom              | STERIS Ireland Limited   |
|   | Adresse          | IDA Business and Technology Park Tullamore<br>R35 X865 County Offaly Irlande |
| Numéro de l'autorisation  | FR-2024-0035 1-2 |  |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> | FR-0032416-0002  |  |
| Date de l'autorisation  | 28/06/2024       |  |
| Date d'expiration de l'autorisation                               | 08/05/2034       |  |

### 1.3. Fabricant(s) du produit

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | STERIS Corporation  |
| Adresse du fabricant                 | 7501 Page Avenue MO 63133 St. Louis États-Unis d'Amérique   |
| Emplacement des sites de fabrication | STERIS Corporation site 1 Medivators Inc., 14605<br>28th Avenue North MN55447 Minneapolis États-Unis d'Amérique |

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Substance active                     | Peracetic acid   |
| Nom du fabricant                     | PeroxyChem   |
| Adresse du fabricant                 | One Commerce Square, 2005 Market Street, Suite 320<br>0 PA19103 Philadelphia États-Unis d'Amérique |
| Emplacement des sites de fabrication | PeroxyChem site 1 35 Sawyer Avenue NY 14150<br>Tonawanda États-Unis d'Amérique                     |

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun          | Nom IUPAC         | Fonction             | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%)   |
|---------------------|-------------------|----------------------|------------|-----------|--------------|
| Peracetic acid      |                   | substance active     | 79-21-0    | 201-186-8 | 0,08 % (p/p) |
| Hydrogen peroxide   | Hydrogen Peroxide | Substance non active | 7722-84-1  | 231-765-0 | 1 % (p/p)    |
| Glacial Acetic Acid | Acetic acid       | Substance non active | 64-19-7    | 200-580-7 | 5 % (p/p)    |

### 2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Lingettes à imprégner

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

|                      |   |
|----------------------|---|
| Mentions de danger   | <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>  |
| Conseils de prudence | <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p> <p>P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P501: Éliminer le dans conformément à la réglementation.</p> |

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Désinfection des surfaces dures non poreuses en industrie pharmaceutique, salle blanche et zone avec ventilation  $\geq 10$  échanges d'air/heure - Lingettes à imprégner**

|   |  |
|---|--|
| Type de produit   | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux  |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | -  |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: autre: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: autre: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: autre: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: autre: Spores bactériennes<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: autre: Bacille de la tuberculose<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation                                      | utilisation en intérieur<br><br>Désinfection des surfaces dures non poreuses de matériels et d'équipements (acier inoxydable, articles en plastique et verre), hors contact alimentaire. Utilisation réservée au domaine industriel et institutions (industrie pharmaceutique, salle blanche ou zone avec ventilation $\geq 10$ échanges d'air par heure).   |
| Méthode(s) d'application                                      | Méthode d'application: autre: Lingettes à imprégner<br><br>Description détaillée:  |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer                | Taux d'application: Dose d'application : 4 lingettes (22,9 x 22,9) / m <sup>2</sup><br><br>Dilution (%): -<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit peut être utilisé quotidiennement<br>Temps de contact 5 min  |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                                   | professionnels   |
| Dimensions et matériaux d'emballage                           | Sachet en nylon/PE (couche interne) et polyester/PE (couche externe), contenant 15 lingettes à imprégner en polyester  |

---

#### **4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses d'équipements ou d'objets.
- Nettoyer et rincer soigneusement les surfaces avant de les désinfecter. Éliminer tous les débris ou souillures des surfaces à désinfecter. Le cas échéant, éliminer l'excès d'eau de la surface avant la désinfection.

Méthode d'application:

Les lingettes sèches contenues dans l'emballage sont imprégnées avec le produit au moment d'utilisation. Suivre les étapes suivantes pour imprégner les lingettes avant utilisation :

- S'assurer que l'ouverture de l'emballage soit orientée vers le haut. Utiliser les deux mains pour rouler une extrémité du sachet et exercer une pression jusqu'à ce que l'emballage intérieur libère la solution désinfectante.
- Renverser le sachet jusqu'à ce que les lingettes soient complètement saturées avec la solution désinfectante.
- Retirer les lingettes du couvercle refermable. Bien refermer le paquet une fois que le nombre souhaité de lingettes a été retiré.
- Utiliser 4 lingettes par m<sup>2</sup> pour mouiller complètement la surface. Veiller à n'utiliser que des lingettes humides et recouvrir complètement la surface. Laisser agir pendant au moins 5 minutes.
- Laisser sécher la surface à l'air ou rincer avec de l'eau purifiée (par exemple, déionisée) ou de l'eau potable.
- Les lingettes non utilisées doivent être jetées 24H après leur imprégnation.

Certains matériaux peuvent être incompatibles avec le produit de désinfection. Tester le matériau avant de l'utiliser. Ne pas laisser le produit se mélanger à des substances alcalines telles que l'eau de Javel (hypochlorite de sodium) ou d'autres agents oxydants.

#### **4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

#### **4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

See 'Use-specific instructions for use'.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Contrôles techniques appropriés : Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate.
- Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile. L'équipement de protection individuelle doit être sélectionné en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle sont :
  - Le port d'un équipement de protection des yeux est obligatoire lors des phases de déversement du produit, d'application du produit avec un pulvérisateur à main ou lors de l'application par immersion dans un bain.
  - Lors de l'application par essuyage :
    - Éviter le contact avec les yeux.
    - Se laver les mains après utilisation.
- Protection respiratoire : la zone de travail doit avoir un taux de ventilation supérieur ou égal à 10 renouvellements par heure.
- Autre information : lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INHALATION :

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

- 
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) :

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Ne pas exposer à la lumière directe du soleil.
- Protéger du gel.
- Eviter le contact avec des matériaux combustibles.
- Conserver dans le récipient d'origine
- Conserver à une température inférieure à 40 °C.
- Durée de conservation : 2 ans.



---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

-